

LE CANADA

Ottawa, 18 Octobre 1883

CHRONIQUE

Sauterons-nous ou ne sauterons-nous pas ? Telle est la question que bientôt nous devons nous poser, si le fait que nous transmet aujourd'hui le télégraphe est exact. Ces fénies sont d'une audace étonnante ! On vient d'en arrêter deux à Halifax qui avaient dans leur chambre d'hôtel deux valises remplies de cartouches de dynamite d'une force extraordinaire, d'après l'examen qui en a été fait.

On se souvient que le précédent lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, l'honorable M. Archibald a reçu dans le mois de mai dernier une lettre lui disant de se tenir sur ses gardes, et que des fénies tramaient quelque complot pour faire sauter une partie de la ville d'Halifax. On a pris alors des précautions en doublant la police, mais comme aucune tentative n'a été faite par la suite, on a ri de la frayeur que l'on avait eue.

Il y a environ un mois, le lieutenant-gouverneur actuel, l'honorable M. Richey, recevait une lettre l'avertissant du départ, de New-York pour Halifax, de deux fénies de la pire espèce. La police a été mise sur le qui-vive, et cette fois elle a été assez heureuse pour mettre la main sur les deux hommes sur lesquels on a trouvé les appareils nécessaires à faire partir les cartouches de dynamite à distance, sans aucun danger pour l'opérateur.

N'ai je raison, de dire en face de cette audace fénienne, que bientôt peut-être à Ottawa, il sera à l'ordre du jour de dire : Sauterons-nous, ou ne sauterons-nous pas ?

Pendant que nous sommes menacés des misères que l'on croyait réservées à l'ancien monde, on voit que de l'autre côté l'Atlantique, cette fureur de la dynamite paraît vouloir s'apaiser. Il y a un calme, pendant lequel Léon XIII ne reste pas inactif. La missive que le Saint Père vient d'adresser aux cardinaux de Luca, Pitra et Flegensrther a attiré l'attention des lettrés sur les trésors littéraires du Vatican ; cette missive exprime l'intention de Sa Sainteté d'ouvrir les archives papales à ceux qui étudient l'histoire. Il se prépare aussi à mettre au jour les ouvrages qui ont de l'actualité. Ainsi à l'occasion du centenaire de Sobieski paraîtra un livre dans lequel on verra la part importante que le Saint Siège a prise dans l'histoire de la crise européenne qui se termina par la défaite des Turcs à Vienne. Il paraîtra aussi un autre ouvrage sur Luther à l'occasion de la célébration du 400ème centenaire de sa naissance. Le Père Calenzir de l'Oratoire a huit volumes in-folio de documents sur l'histoire de l'Eglise et qui seraient la continuation des annales de Baronius, mais on ne sait s'ils seront publiés. On dit aussi que Sa Sainteté a l'intention de convoquer une conférence d'historiens et d'érudits, tant ecclésiastiques que laïques, étrangers et italiens, et qu'ils seront appelés à discuter sur les meilleurs moyens à prendre pour mettre à effets ses intentions de diffusion de la science historique.

Deux cueillettes pour finir :
Chez le juge d'instruction.
L'assassin — C'est bien dans la

nuit du 18 que nous avons commis le crime.

Le juge—Nous ? Vous étiez donc plusieurs ?

L'assassin — Non, monsieur le juge.

Le juge—Alors, pourquoi dites-vous : nous ?

L'assassin — Un homme prévenu en vaut deux.

Une bien jolie expression d'un désœuvré, qui bâille à se décrocher la mâchoire :

—Oh ! oh ! la journée se défend !

LUDOVIC.

LE ROI D'ESPAGNE A PARIS

La visite du roi d'Espagne à Paris a fait assez de bruit pour que nous reproduisions un article des journaux français à l'occasion de cet incident. Nous citons du *Moniteur Universel* de Paris :

Lorsque après sa visite à l'Elysée, samedi, S. M. Alphonse XII entra l'ambassade d'Espagne, il était sous l'empire d'une assez vive émotion. Cette émotion n'avait pas pour cause la manifestation qui s'était produite au moment de son arrivée à la gare du Nord et dont il n'avait pas songé à rendre le gouvernement français responsable. Mais, aux portes même de l'Elysée, Sa Majesté avait couru un sérieux péril ; sa voiture avait été menacée, sa personne insultée, et le roi avait été choqué de n'entendre, en abordant le président de la République, aucune parole de regret dans la bouche de ce dernier. L'impression qu'il avait ressentie, encore que son sang-froid se fût manifesté de manière à arracher aux insulteurs eux-mêmes un cri d'admiration, l'était plus vivement encore par son entourage.

Avant même le dîner, un conseil fut tenu dans un des salons de l'ambassade par le roi, le marquis de la Véja de Armijo, son ministre des affaires étrangères, et les plus hauts personnages de sa maison.

L'opinion qui se traduisit unanimement fut que Sa Majesté devait partir le soir même, ou si c'était impossible, le lendemain matin. Ce fut elle qui refusa de se ranger à cet extrême parti ; Elle alléguait qu'un seul de ses ministres étant présent, Elle ne pouvait prendre une décision aussi grave sans l'avis des autres. Un télégramme chiffré fut alors envoyé à M. Sagasta, président du conseil à Madrid.

La réponse arriva le matin. Le premier ministre espagnol faisait connaître que les ministres étaient d'avis que Sa Majesté devait quitter la France dans la journée. Le départ du roi fut aussitôt résolu et fixé pour le soir.

Cette décision prise, le roi ordonna au duc de Fernan-Nunez, son ambassadeur à Paris, de se rendre à l'Elysée, pour présenter à M. Grévy ses adieux et son regret de ne pouvoir assister au dîner qui devait être donné en son honneur.

Il était deux heures et demie quand l'ambassadeur se présenta à l'Elysée.

Là, on ne semblait pas se douter de la gravité des circonstances, et ni M. Jules Ferry, ni M. Challemeil Lacour n'avaient pu arracher M. Grévy à l'indifférence qu'il affectait depuis la veille. L'ambassadeur trouva le personnel du palais tout entier aux apprêts de la réception du soir. Toutefois sa communication causa au président le plus grand trouble. M. Grévy se récria. Sa Majesté ne pouvait partir ainsi et, se déclarant prêt à aller le lui dire lui-même, il demanda à se rendre immédiatement auprès du roi.

Le duc de Fernan-Nunez retourna aussitôt à l'ambassade, et quelques minutes après M. Grévy était prévenu que le roi l'attendait.

A trois heures il se présentait à l'hôtel de la rue St-Dominique.

Introduit aussitôt auprès de Sa Majesté, il lui dit :

— Je viens demander à Votre Majesté, au nom de la France, dont je suis le premier magistrat, de ne pas la confondre avec la poignée de misérables qui ont voulu nous déshonorer.

Ces premières paroles son textuelles, nous pouvons l'affirmer. Ce sont celles qui figurent dans le télégramme officiel envoyé à Madrid. M. Grévy ajouta que si Sa Majesté voulait venir le soir à l'Elysée, Elle y trouverait parmi les personnes invitées en son honneur l'expression sincère des véritables sentiments de la France pour l'Espagne et de ses sympathies pour son roi.

Alphonse XII répondit d'abord par un refus.

Il devait se conformer aux désirs de ses ministres, et il le regretta, car il aimait et connaissait trop la nation française pour la rendre responsable de manifestations isolées.

M. Grévy insista.

Nous ne sommes pas dans le secret des arguments qu'il fit valoir pendant un entretien qui ne dura pas moins d'une demi-heure. Mais il n'est pas téméraire de supposer qu'invokant les affectueux sentiments exprimés par le roi, il parla à Sa Majesté de la situation douloureuse où son départ précipité laisserait le gouvernement français en face de l'étranger. Le roi céda, promit de ne pas partir, d'assister au dîner de l'Elysée, se réservant seulement sa liberté d'action pour le lendemain et la faculté de ne rien décider sans l'avis de ses ministres.

M. Grévy quittait quelques instants après, l'ambassade avec le général Pittié et le colonel de Lichtenstein, qui l'avaient accompagné. Au moment où le Président allait monter en voiture, le duc de Fernan-Nunez dit au général Pittié :

— Vous nous promettez, n'est-ce pas, qu'aucun des faits d'hier ne se reproduiront.

— Oh ! cette fois, répondit le général, nos précautions sont bien prises.

COURRIER DU JOUR

Sir Charles Tupper a assisté, le 3 courant, à une assemblée de la chambre de commerce à Derry, et il a prononcé à cette occasion un discours dans lequel il a fait une défense éloquent de la politique commerciale du Canada, et exposé clairement la position financière du pays.

Un citoyen d'Ottawa, M. McRae, propose dans le *Citizen*, ce matin, que la corporation illumine le carré en face de l'hôtel de ville, le soir de l'arrivée de lord Lansdowne, et que les citoyens, situés sur la route que devra suivre notre nouveau gouverneur-général, illuminent leurs demeures.

Ce soir, à lieu, au Windsor à Montréal, le banquet donné par les citoyens de cette ville en l'honneur de sir Hector Langevin. Pas n'est besoin de dire que cette démonstration par les citoyens de la métropole commerciale du Canada est amplement méritée par l'honorable ministre des travaux publics.

La nomination d'un candidat pour remplacer l'honorable M. Blanchet aux Communes pour le comté de Lévis a eu lieu aujourd'hui. M. Isidore Belleau, avocat, était le candidat conservateur, et les libéraux ont jugé à propos de ne pas lui faire d'opposition. Nous saluons avec plaisir l'entrée de M. Belleau dans la chambre des communes, car il a les talents nécessaires pour représenter dignement le comté de Lévis.

Le numéro du 28 septembre des *Missions Catholiques* dit :

— Par bref du 11 septembre, Sa Sainteté a envoyé au Canada, en qualité de commissaire apostolique, le Très R. P. dom Henri Smeulders, abbé de l'ordre des Cisterciens, consultant de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

— Cet éminent religieux a été revêtu des plus amples pouvoirs : il aura notamment le pas sur les évêques et la faculté d'officier pontificalement.

— Don Smeulders a quitté Rome le 20 septembre. Sa mission est motivée par certaines difficultés concernant la succursale de l'Université Laval, l'Ecole de Médecine de Montréal et d'autres affaires ecclésiastiques de la province de Québec.

PETITES NOTES

On rapporte que le général Von Moltke est dangereusement malade.

A Hamilton, une femme vient d'être condamnée à être pendue pour avoir noyé son enfant.

Le village d'Alegno, près de Brescia, Italie, vient d'être détruit par les flammes. Un millier de personnes sont sans abri.

Les grands jurés, à Londres, ont rapporté l'accusation fondée contre O'Donnell, accusé du meurtre du dénonciateur Carey. Le procès aura lieu le 21 novembre.

Mardi matin, à la chapelle de l'Hôpital-Général, Québec, Mesdemoiselles Caron, filles de feu l'ex-lieutenant-gouverneur de la province de Québec, ont pris, l'ainée le voile noir et la cadette le voile blanc.

COURRIER DE HULL

— La commission des écoles attend la visite du surintendant de l'éducation, l'honorable M. Gédéon Quimet, qui doit arriver ici vendredi.

— M. Henry McGrady, autrefois au service de M. Eddy, a quitté notre ville, hier, avec cinquante hommes qu'il dirige sur Potsdam, N. Y., et qui seront envoyés dans les différents chantiers de la *Racket River Lumber Co*, dont M. McGrady est l'agent.

— Un individu qui avait établi ses quartiers chez M. Etienne Richer depuis quelque temps, a levé le pied, ces jours derniers, après avoir dévalisé ses co-pensionnaires et leur avoir enlevé une somme de \$20 à \$30 que ces derniers avaient en réserve dans leurs malles. On n'a pu découvrir les traces du flou.

— Mme Quesnel est partie, hier, avec ses quatre enfants pour rejoindre son mari, M. Aldebert Quesnel, ancien commerçant de cette ville, puis inspecteur des poids et mesures pour le district d'Ottawa, lequel est maintenant établi à Olympia dans les territoires de Washington. Il faudra à l'impétueuse voyageuse neuf jours de marche rapide par le chemin de fer canadien du Pacifique jusqu'à St-Paul, Minn., et de là par le "Northern Pacific Railway" pour se rendre à sa lointaine destination.

— Un bien déplorable accident résultant encore de l'imprévoyance d'une mère, abimée maintenant dans une douleur stérile, est arrivé hier dans notre ville. Vers deux heures de l'après-midi on s'aperçut qu'une cabane en bois située en face de l'entrée de l'église St-James, sur la rue Main, et qui donnait asile à la famille d'un nommé Eugène Bourgeois, était en feu, et en y pénétrant pour opérer le sauvetage, on en retira le corps à moitié calciné d'un enfant de deux ans et demi. Voici ce qui était arrivé : Mme Bourgeois avait entré de la paille dans la maison pour en remplir des paillasses, et pendant qu'elle était sortie pour aller dans le voisinage, laissant ses deux enfants seuls à la maison, l'ainé, âgé de cinq ans, mit le feu à la paille, et les flammes envahirent bientôt tout l'intérieur de la maison. Le petit malheureux sortit affolé, pour avertir sa mère de son acte téméraire, mais avant que les secours arrivassent, son petit frère, infortuné, qui reposait au grenier, n'était plus qu'un cadavre rendu méconnaissable par l'action des flammes.

On a réussi à abattre la maison avant que les flammes ne se soient fait jour au dehors. Le père de la petite victime est absent de la ville.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés, mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs paraissaient être en fil d'acier ; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool et du vinaigre, du Brandy et de l'arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre arnica et liniment d'huile. C'est le remède qui a donné les meilleurs résultats. Je ne l'ai trouvé que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne gardaient pas ce remède ; "Eh bien, me répondirent-ils, nous ne savions pas que ce remède avait autant de valeur." Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis ils en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre, vu que l'on parlait déjà de me mettre sous l'influence de l'éther pour opérer sur mon bras et détendre les nerfs, j'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, mais avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur.

Permettez moi de vous dire que nous nous servons habituellement de votre arnica et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies, externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède ne peut donner. Mon médecin donne son entière approbation à ce remède.

Votre tout dévoué,
REV. D. GOOUE,
Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'essai de votre Arnica et liniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.

Je suis votre tout dévoué,
W. H. DICKSON,
218 rue St. Constant, Montréal.
En vente chez C. J. DUCHER, rue Sussex,
Ottawa.

DORIN & DELORME,
ARTISTES-PHOTOGRAPHES,
140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex,
OTTAWA.

Nouveaux fonds de scènes variés, peints par les meilleurs artistes du Canada. D'après des procédés nouveaux MM. Dorin et Delorme sont en état de satisfaire encore plus que par le passé leurs nombreux clients, de la ville et de la campagne. Viennent aussi de recevoir un assortiment complet et d'un genre tout nouveau de cadres dorés, en velours, et de tout genre, à la satisfaction du public. Photographies de toutes grandeurs, satisfaction garantie.

Une visite est sollicitée chez
DORIN et DELORME,
No. 140, rue Sparks et
569 rue Sussex, coin de la rue Rideau.
18 Oct. 1883. la.

PERDUE

Depuis dimanche dernier, une vache à poil noir, ayant les deux cornes percées à deux pouces du bout, ayant aussi une petite tache blanche sur une cuisse. La personne qui la ramènera chez M. Alfred Diger, sur le chemin de la Gatineau, Hull, sera libéralement récompensée.

13 oct. 1 s.



L'AMI DES PAUVRES.

CET AMI EST LE

PAIN KILLER

DE PERRY DAVIS.

PRIS INTERIEUREMENT, il guérit la Dysenterie, le Choléra, la Diarrhée, les Crampes et les Douleurs d'Estomac, les maladies du Foie, la Dyspepsie, les Indigestions, les Rhumes Soudains, la Toux, etc.

EMPLOYÉ À L'EXTERIEUR, il guérit le Panaris, les Engorgements, les Entorses, les Ulcères, les Brûlures, la Rhumatisme, le Neuralgie, les Douleurs dans les Membres et les Jointures, etc., etc.

En vente chez tous les Pharmaciens
25c. et 50c. la Bouteille.
Prenez Garde aux Imitations.